

**Rapport de suivi des requêtes des citoyens du conseil d'arrondissement du
14 avril 2020 –
Dépôt au conseil d'arrondissement du 11 mai 2020**

Questions de monsieur Joey Suri :
CA 14 avril

Monsieur aimerait connaître l'échéancier des travaux à Griffintown.

Le directeur Boutet répond.

Suivi fait par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine : la division des permis a communiqué avec le citoyen afin de l'informer que toute la documentation est disponible en ligne aux adresses suivantes :

Site web dédié aux travaux dans Griffintown : <https://www.amenagermontreal.ca/griffintown-projets-du-secteur>

Pour les questions additionnelles en lien avec ces travaux, contacter le département concerné : <https://www.amenagermontreal.ca/griffintown-nous-joindre>

Monsieur aimerait également savoir si l'arrondissement distribue gratuitement des petits bacs à recyclage qu'on peut garder dans les condos.

Le maire Dorais répond.

Suivi fait par la Direction des travaux publics : la Direction des travaux publics a tenté de rejoindre le requérant pour discuter de la situation. Le dossier demeure ouvert et de nouvelles tentatives seront effectuées pour rejoindre le requérant.

Questions de monsieur Frédéric T. Bastarache-Ouelette : patrimoine industriel
CA 14 avril 2020

Monsieur aimerait avoir des informations sur l'occupation future de la Crane Foundry, située au 2236, rue Pitt.

Le directeur Boutet et la conseillère Sigouin répondent.

Suivi fait par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine : Martin Paré, chef de division - permis et inspections est entré en contact avec le citoyen. Il lui a confirmé que le bâtiment est considéré vacant administrativement et que les entrées doivent être barricadées pour empêcher les accès en vertu du Règlement 07-034 sur l'entretien des bâtiments. Des travaux ont récemment été effectués à cet effet, à la demande de la Ville. Le citoyen a été informé qu'une demande de certificat d'autorisation pour autoriser un usage est présentement en cours d'analyse.

Madame Pascale Guay : accès équitable au stationnement réservé
CA 9 mars 2020

Madame vient demander un accès équitable au stationnement sur rue et aimerait avoir un accès à la zone 0063. Madame relate l'historique de sa situation. Elle pense que la zone 0063 est sous-utilisée et demande s'il est possible de mettre en place des mesures de mitigation pour permettre aux résidents du 701, rue Irène d'avoir accès à du stationnement dans la zone 0063 et revoir l'usage de la zone 0264. Elle aimerait savoir s'il est possible de fusionner les 2 zones et d'optimiser l'espace sur rue.

Le maire Dorais répond.

Suivi fait par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine : un agent technique a communiqué avec la requérante. Elle a été informée que la division de la mobilité étudie la possibilité pour que la zone de stationnement réservé sur la rue Irène soit partagée entre les détenteurs des vignettes 63 et 264. Le cas échéant, les ajustements devraient pouvoir se faire durant l'été à la satisfaction de la requérante.
